



CHAMPIONNAT DOUBLE 77

Masculins 3^{ème} / 4^{ème} Divisions

Féminines 3^{ème} / 4^{ème} Divisions



Samedi 2 & Dimanche 3 mai 2020

Boulodrome de Meaux -9, Rue Louis Du Gast

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB
<p>Par courrier : M. Joël CROSNIER 10, Allée de Crécy 77176 Savigny le Temple Tél : 06 84 48 09 92</p> <p>Par Mail : joel.crosnier@wanadoo.fr</p> <p>Dernier délai : dimanche 26 avril minuit Tirage : Mercredi 29 avril à 17h30</p>	<p><u>Samedi 2 mai 2020 : jet du but</u> <u>14h00</u></p> <p>Masculins 3^{ème} et 4^{ème} divisions</p> <p><u>Dimanche 3 mai 2020 : jet du but</u> <u>8h30</u></p> <p>Masculins et Féminines toutes divisions</p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p>Parties en 13 points limitées à 1h45 (le CBD se réserve le droit de modifier la durée des parties en fonction du nombre d'équipes) Avis vous sera fait après le tirage.</p> <p>Licences compétitions obligatoires avec le tampon médical: Art. 22 du RS. Tenues uniformes haut de corps avec écussons du club (1)</p>

Compétition officielle : Décernant le titre de Champion(e) et Vice-champion(ne) dans chacune des catégories ainsi que la qualification au Championnat Régional Masculin 3^{ème} et 4^{ème} divisions.

Pour les féminines, inscription directe par le CBD77 au Championnat Régional

Le Fédéral Double Régional F3, F4, M3 et M4 se déroulera les 13* et 14 juin à PARAY VIEILLE POSTE (91)

*le 13/06 si plus de 16 équipes dans une division

Déroulement des compétitions :

Samedi 2 mai 2020 : 1^{ère} phase et cadrage si nécessaire

Poules puis parties éliminatoires directes

Au tirage initial, les équipes d'une même AS ou ESB **(2)** ne peuvent figurer dans la même poule, dans la mesure du possible.

Obligatoirement les 1^{ers} de poule rencontrent les 2^{èmes} de poule.

Un 1^{er} de poule ne peut pas rencontrer son 2^{ème} de poule

Dimanche 3 mai 2020 : 2^{ème} phase

Poules avec tirage intégral puis parties éliminatoires directes

(Arrêt des parties de 12 h 30 à 14 heures)

Une seule phase pour les Féminines

(2) Nota : 2 ou 3 joueurs d'une même AS ne peuvent se déclarer en ESB.

Indemnités de séjour et de déplacement

1 ^{ère} phase : qualifié	20€	¼ finale	30€	Récompenses aux équipes Championnes et aux Vice-championnes
2 ^{ème} phase : qualifié	20€	½ finale	40€	
Parties qualificatives éventuellement	20€	Finale	60€	

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Masculins et Féminines 3^{ème} et 4^{ème} Divisions : 30 € par équipe, facturés aux sociétés participantes.

(1) Nota important : Les équipes qui se seront qualifiées pour les Championnats Régionaux devront respecter en matière de tenue les dispositions de l'article N°68 du règlement sportif FFSB.

Le CBD se réserve le droit de modifier lors du tirage les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre d'équipes inscrites.

Arbitre : M. Fernand BOULY (Arbitre international)

Président du CBD de S&M Philippe LEGER	Secrétaire Général Joël CROSNIER	Trésorière Générale et Présidente de la Commission Féminine Ghislaine BÉRUDI	Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY
--	-------------------------------------	--	---